

COMMUNE DE BEARD-GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – 2024-001

Séance du 29 JANVIER 2024 à 19h

Présents : Mrs COMTET Laurent, BEIGNIER Jean-Pierre, Mme RYSER Maryse, Mrs CORTINOVIS Damien, CHAMBARD Christian, LESCHUITTA Pascal, MAURON Daniel, Mmes GREMAUD Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, PERRET Isabelle et Mr ZANARDI Didier.

Absents excusés : Mmes BRISSET Martine, TIMOTEO Katie et Mr DURAFOUR Vincent.

Absente : Mme GUERINI Isabelle.

Monsieur Laurent COMTET, maire, préside la séance. Il constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal LESCHUITTA.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

- Installation du Conseil Municipal des Enfants
- Rapport d'activité 2022 de Haut-Bugey Agglomération
- CR des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
- SAVIEM CPIni : proposition d'achat de la société MFPL
- Formation des élus – proposition de l'Institut de formation IFTES pour une journée pédagogique
- Gestion de la forêt communale : proposition d'état d'assiette des coupes 2024
- Informations diverses :
 - . Planification des commissions travaux et finances pour le budget 2024
 - . Prochain Conseil d'Ecole 15 février 2024 à 18h30
 - . AG du Comité des Fêtes du 26 janvier 2024
 - . Proposition de repas du Conseil Municipal.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Monsieur le Maire accueille le Conseil Municipal des Enfants élu le 8 décembre 2023. Il indique que 8 candidats s'étaient déclarés et que chacun a mené campagne pour défendre son projet.

Il installe les 8 jeunes conseillers élus jusqu'en décembre 2025, en leur précisant que l'écharpe tricolore de conseiller leur sera remise à l'appel de leur nom :

- . DE SIMONE Amélie
- . FAGHEL Léon
- . PONCET Salomé
- . DURAFOUR Lisa
- . MICHON Léon
- . COUDEVYLLE Louane
- . UCARMAK Acelya
- . COUDEVYLLE Océane

Monsieur COMTET félicite les jeunes conseillers pour avoir été candidats et leur rappelle quelques symboles de la République : Mairie pavoisée du drapeau tricolore Français et de celui de l'Union Européenne qui flottent en permanence à l'extérieur. L'écharpe tricolore qui représente la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Le buste de Marianne qui symbolise, elle aussi, la République ainsi que la photo du président de la République.

Il leur indique qu'en choisissant l'action publique, dans une démocratie, c'est la liberté de proposer et de s'exprimer pour améliorer le bien-être des concitoyens. A compter de ce 29 janvier, ils deviennent les représentants de tous les enfants de Béard-Géovreissiat, investis dans une nouvelle mission qu'ils auront à cœur de mener et que Mme Maryse RYSER, Conseillère Municipale et animatrice du CME ainsi que les Conseillers Municipaux membre de la commission, sauront les guider dans leurs projets.

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite leur présence lors des manifestations et commémorations officielles de la commune.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE HAUT-BUGEY AGGLOMERATION :

Monsieur COMTET présente une synthèse du rapport d'activité 2022 adopté le 5 octobre 2023 et transmis par Haut-Bugey Agglomération, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il rappelle que ce document doit être communiqué au Conseil Municipal en séance publique. Pour en faciliter sa communication, un exemplaire a été remis préalablement à chaque conseiller municipal.

L'année 2022 a connu un changement de gouvernance avec l'élection le 6 octobre de Monsieur Michel Mourlevat, maire de Leyssard, à la Présidence, et le 20 octobre d'un nouvel exécutif composé de 14 vice-présidents, avec une nouvelle vice-présidence dédiée à la ruralité et à la cohésion des territoires.

L'Agglomération compte 42 communes et une population de 65 008 habitants ; elle est composée de 79 conseillers communautaires élus en 2020.

Ce rapport rend compte de la composition des 14 commissions, du budget 2022 et des différentes compétences exercées par la communauté d'agglomération.

Les services s'organisent sous une direction générale et sept pôles :

- . Pôle aménagement et développement du territoire
- . Pôle services à la population
- . Pôle attractivité touristique et sport
- . Pôle déchets
- . Pôle bâtiments et infrastructures
- . Pôle eaux et assainissement
- . Pôle moyens et ressources.

L'ensemble des services fonctionne avec un peu plus de 200 agents.

Le budget 2022 : L'investissement 2022 a été soutenu avec plus de 11 millions d'euros investis sur le territoire.

HBA est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique FPU. Les recettes fiscales et dotations perçues en 2022 se sont élevées à 49 897 000 €. Elles se composent des taxes dites « ménages », (foncier bâti et non bâti) et « économiques » (Cotisation Foncière Economique, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et fraction de la TVA suite à la suppression de la TH), de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux et Taxe sur les Surfaces Commerciales pour un montant total de 32 372 000 €. A ces taxes, s'ajoutent d'autres recettes fiscales comme les compensations, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, la dotation de compensation des groupements de Communes ou le FNGIR pour un montant total de 17 525 000 €.

Le budget principal 2022 s'est élevé en dépenses réelles d'investissement à 12 819 695 €, dont 11 165 986 € affectés aux équipements. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 52 857 406 €, dont 21 989 108 € de reversement de fiscalité au profit des 42 communes membres. Les recettes de fonctionnement d'un montant de 57 891 895 € proviennent des contributions directes et taxes (62,52 %), des dotations, subventions et participations (33,47 %) et des produits de services pour 2,94 %.

HBA compte également 5 budgets annexes pour la Maison des Entreprises, les parcs industriels, l'eau potable, l'assainissement et la régie de ski alpin.

L'Agglomération intervient dans trois grands domaines pour le territoire :

Vivre et habiter dans le Haut-Bugey qui regroupe, les sports et loisirs, le conservatoire, la protection de la ressource en eau, la valorisation des déchets, le transport et la mobilité.

Des aménagements et un développement majeur sur le territoire de Haut-Bugey avec l'aménagement du territoire, le développement économique et touristique, les infrastructures et bâtiments et le Plan Climat-Air-Energie territorial.

Une collectivité proche de ses habitants par un accompagnement à la personne, une politique de l'habitat privé, une politique de la ville, des politiques contractuelles et un programme pour les petites villes de demain.

Monsieur le Maire s'en tient donc à une présentation très succincte en reprenant les informations essentielles du rapport, disponible au public sur le site internet de l'agglomération : <https://www.hautbugey-agglomeration.fr/publications/rapports-sur-le-prix-et-la-qualite-du-service/>

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à débattre sur ce rapport, aucune question ni remarque, le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activité 2022 de HBA.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION AU MAIRE :

Monsieur le Maire communique les décisions prises au cours du second semestre 2023 en fonction de la délégation qui lui a été confiée le 25 mai 2020 :

1 - Travaux et achats- dépenses TTC :

Matériel et équipements pour travaux en régie par services techniques :

. Sonepar-CLE :	. Fournitures et équipements relamping LED Mairie :	268,92 €
	. Relamping restaurant scolaire :	507,96 €
	. Relamping salle des fêtes :	795,96 €
	. 23 pavés LED salles commerce + 5 barres LED cuisine :	776,05 € HT
	. 36 hublots LED salles commerce :	677,88 € HT
. BM Electricité :	. Fournitures pour mise en sécurité électrique à l'église :	862,51 €
. Pagani-Gedimat :	. Poteaux et grillage rigide fermeture arrière restaurant scolaire :	1 615,35 €.

Diverses fournitures, services, entretien locaux et maintenance bâtiments :

. Thévenin Ducrot Distribution - 4 170 l de fioul x 1,26 € TTC pour Mairie/salle polyvalente/local technique :	5 255,46 €.
. Les Pépites de Peggy - 68 colis produits locaux CCAS + 70 ans :	3 060,00 €.
. DIFCO - Fournitures hygiène et entretien école/cantine/mairie et salle polyvalente :	465,58 €.
. Garage Crausaz - fournitures pour remplacement bras porte latérale Renault Master réparé par les services techniques :	244,48 €.
. Port Bricolage - Diverses fournitures pour travaux classe maternelle, école, table classe CM, salle polyvalente, commerce et entretien des bâtiments :	405,76 €.
. Rénovation du monument aux morts par les services techniques :	
- SAMSE planches, ciment et enduit pour travaux de maçonnerie , :	116,86 €
- Chimie Centre France - colle chimique pour le scellement des 6 plots :	374,40 €
- Sarl BADERAND – fourniture de 9 arbustes plantation arrière monument :	217,80 €.
. Curtet Décor – peinture et fournitures diverses pour rénovation peinture commerce :	236,87 €.
. Sonepar-CLE - Diverses fournitures et kit de réparation des illuminations :	485,56 €.
. Sonepar-CLE - Fournitures (installation du vidéoprojecteur de la salle polyvalente) :	236,77 €.
. SAMSE – lames de terrasse en bambou pour réfection des bancs de la cour de l'école :	234,53 €.
. Virages – achat de peinture et fournitures pour le marquage voirie signalisation au sol :	790,08 €.

Equipements techniques et vêtements de travail :

- Vernay motoculture – équipements de protection services techniques :	168,90 €.
- Techni+ - parka et protection auditive :	150,91 €.
- UNILIS – chaussures de sécurité :	220,68 €.
- Delcourt – blouse personnel restaurant scolaire :	49,98 €.

Fournitures administratives :

- La Poste – feuillets et couvertures registres Etat Civil :	32,39 €
- Hyper Buro – diverses fournitures de bureau + pochettes affichage :	242,30 €
- SEDI – 6 livrets de famille + 10 guides mariage + 50 chemises dossier DP :	208,61 €
- CERIG – remplacement clavier secrétariat et souris poste accueil :	40,34 €.

Fournitures scolaires :

- Savoir Plus LIRA :	
. Fournitures scolaires 2023-2024 Maternelles Mme Mangier :	702,52 €
. Fournitures scolaires 2023-2024 GS-CP-CE1 Mr Calamand (complément) :	32,16 €
. Fournitures scolaires 2023-2024 CE2/CM Mme Bessard (complément) :	44,89 €.
- Edition Petit Gibus – abt classe CM T1 2023/2024 :	32,00 €.

Prestations de services :

. Sottrapp – nettoyage des chaussées :	. ½ journée 31/08 :	676,50 €
	. ZA + rue de Béard (refacturé à D Béton) :	506,00 €
	. ½ journée 16/11 :	676,50 €.
. K1000 - Nettoyage des locaux scolaires de juin à décembre 2023 :		5 451,00 €.
. Disweb – Hébergement 3 comptes adresses mails Mairie 10/2023 à 09/2024 :		144,00 €.

Entretien des bâtiments et infrastructures :

. BM Electricité :		
- Salle polyvalente - reprise électrique suite observation APAVE :		780,92 €
- Ecole - travaux de mise aux normes électriques suite contrôle APAVE :		822,72 €
- Eglise – mise en place d'un différentiel suite contrôle APAVE :		182,45 €
. CI Fermeture – vérification et réglage des menuiseries mairie et salle polyvalente :		1 065,00 €.

Entretien des réseaux :

. Terrassement&aménagement PETIOT – recherche de fuite AEP Rue du Four : 1 740,00 €.

Entretien matériel roulant :

. Métifiot – fourniture et remplacement 2 pneus neige sur Master services techniques : 326,59 €.

Entretien biens mobiliers :

. Froid et Machines SAS – dépannage adoucisseur restaurant scolaire : 157,80 €.

. Dombes Hottes Nettoyage – Commerce : sécurité des circuits d'extraction des 2 hottes : 562,80 € HT.

. SAS BGP – Remise en état des équipements du commerce (dépense HT) 1 803,35 €.

Maintenance bâtiment/matériel/logiciel (hors contrat) :

. Certinomis : renouvellement certificats signature électronique pour 3 ans : 552,00 €.

. AroDiag : réalisation DPE pour le commerce (nouveau bail) – dépense HT : 247,50 €.

. Dumont sécurité - SLIS - vérification des EPI : 53,88 €.

. Gallin Incendie – vérification des 2 ARI et bouteilles d'air : 150,41€.

2 - Dépenses d'investissement TTC :

. Informatique Mairie : CERIG – mise à niveau des postes secrétariat et accueil + 2 SSD : 747,60 €.

. Forêt - renouvellement : ONF – Cplt de plantation parcelle 9 – 110 plants de cèdre : 653,45 €.

3 – Location commerce communal :

. Signature chez Maître FEVRE le 4 janvier 2024 du bail commercial avec la société MV Monsieur Victor BACALHAU.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Il demande si le problème de disjonction électrique au commerce est résolu. Monsieur COMTET informe que suite à la dernière intervention d'IDEX, il n'y a plus de coupure ; il semblerait qu'un élément débranché suite à la panne d'un compresseur aurait été reconnecté, mettant ainsi en défaut l'installation. Monsieur COMTET précise que la PAC, en défaut depuis son installation en 2012, nécessite d'importants travaux et qu'il conviendra de les envisager rapidement, y compris budgétairement. Il ajoute que les consommations électriques du commerce restent élevées.

Monsieur Daniel MAURON signale la présence récurrente de déchets de viande dans divers lieux publics et notamment près du carrefour Route de Géovreissiat/Rue de la Croix. Il s'inquiète de ces dépôts sauvages qui pourraient être des « appâts » pour les animaux domestiques. Ce signalement a également été fait par les services techniques. La Mairie met en place une surveillance, si un prochain dépôt est vu par les services techniques, ils procéderont à un prélèvement et la mairie demandera une analyse aux services de l'Etat.

2024-2901-001 - CESSION DU SAVIEM DU CPINI A LA SOCIETE MFPL :

Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose toujours de l'ancien SAVIEM du Service Local d'Incendie et de Secours de Béard-Géovreissiat et que ce véhicule n'est plus utilisé.

Il indique que suite à un courrier de MFPL du 20/11/2023, il a contacté cette société qui a transmis une offre d'achat de 850 €. Monsieur le Maire précise que la cotisation annuelle d'assurance pour ce véhicule est de 372,85 €, base 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du montant de la cotisation annuelle d'assurance de l'ancien SAVIEM et de l'inutilisation du véhicule par le SLIS de Béard-Géovreissiat.

Il accepte l'offre transmise par la société MFPL pour l'acquisition de ce véhicule au prix de 850 € TTC et autorise Monsieur le Maire à céder ce véhicule et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette cession.

FORMATION DES ELUS - PROPOSITION DE L'INSTITUT DE FORMATION IFTES POUR UNE JOURNEE PEDAGOGIQUE :

Monsieur le Maire informe que l'Institut de formation IFTES, agréé et certifié QUALIOPF, organise une journée pédagogique, au sein du département. La commune choisit la date et le mois à laquelle elle souhaite mettre en place sa journée pédagogique ainsi que la thématique parmi les 150 programmes disponibles sur le site de l'institut www.iftes.fr. La formation a lieu à la mairie ; elle s'établit à compter du mois de février 2024, soit un jour de semaine, soit un samedi, à partir de 7 élus participants, les agents de la mairie sont également invités lors de cette journée. Cette formation est éligible à une prise en charge complète via le DIF élu, aucun coût pour la collectivité, ni pour les élus.

Le conseil municipal prend acte de cette offre de formation. Les conseillers intéressés prendront connaissance des thématiques et feront connaître leur souhait en mairie. La thématique la plus souhaitée sera retenue. L'information de cette offre sera transmise par mail aux conseillers municipaux.

2024-2901-002 – GESTION DE LA FORET COMMUNALE : ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2024 :

Monsieur Jean-Pierre BEIGNIER, adjoint en charge de la Forêt, informe que l'ONF a récemment fait parvenir la proposition d'état d'assiettes pour la campagne de coupes 2024.

Concernant la parcelle n° 8-a dont la coupe était prévue en 2022 dans le plan de gestion, l'ONF propose une possible coupe en 2024 après une vente sur pied avec mise en concurrence. Cette coupe avec un volume présumé de 113 m³ sur une surface de 2,8 ha interviendrait pour conséquence de chablis et dépérissement. Il s'agit de peuplement régulier de bois moyens à dominante épicéa.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2024 proposée par l'ONF. Pour les coupes inscrites, il précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation, avec vente sur pied et mise en concurrence.

Il donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Madame PERRET demande si le chemin qui s'engage dans la forêt de Champ Broux fait l'objet d'un entretien. Monsieur BEIGNIER indique que cette partie de forêt n'est pas incluse dans le périmètre confié à l'ONF. Il ajoute que ce chemin est sans issue, qu'il s'agit simplement d'un accès à la forêt.

INFORMATIONS DIVERSES :

. **Planification des commissions travaux et finances pour le budget 2024** : Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de programmer les prochaines commissions en vue du vote du budget 2024 :

- Conseil Municipal 26 février 2024 : Vote du Compte Administratif 2023 et affectation des résultats.
- Commission de Travaux : mercredi 28 février à 18h30
- Commission de Finances : lundi 11 mars à 18h30
- Limite d'envoi du projet de budget aux conseillers municipaux : 14 mars 2024 (12 jours avant le vote)
- Conseil Municipal 25 mars 2024 : Vote du Budget Primitif 2024.

. **Prochain Conseil d'Ecole 15 février 2024 à 18h30.**

. **AG du Comité des Fêtes du 26 janvier 2024** : Monsieur le Maire informe qu'il y a de nouveaux volontaires et que l'association, en veille depuis plus d'un an, va repartir. Une assemblée générale extraordinaire est prévue sous 15 jours.

. **Proposition de repas du Conseil Municipal** : Monsieur le Maire propose que l'ensemble du Conseil Municipal se retrouve, avec les conjoints qui le désirent, autour d'un repas chez Fred & Vic. **Date fixée au vendredi 23 février à 19h30.**

. Monsieur COMTET informe de la mise en étude du **projet de city-stade** et de la récente rencontre avec l'entreprise AGORESPACE. Le Conseil Municipal souhaite que la Mairie se renseigne auprès de communes ayant récemment réalisé ce type d'équipement, afin de rencontrer une ou deux autres entreprises spécialisées.

. Monsieur CHAMBARD indique qu'il a récemment participé à une formation pour le **schéma vélo Haut-Bugey**. Il informe qu'il n'a pas l'impression d'avancer dans le projet et précise qu'il ressort que le passage d'un aménagement cyclable le long de la D18 vers la Ferme Bardet n'est guère possible. Il ajoute que HBA finance l'équipement en arceaux pour le stationnement des vélos. Si la commune a des besoins, les faire connaître à HBA.

. Madame RYSER demande ce que les élus pensent du dernier **InfosVillage**. Monsieur COMTET propose, compte tenu de la forte baisse du coût de cette publication suite à la consultation réalisée en 2023, que la prochaine parution prévoit plus de pages et de plus grandes photographies.

. **Prochain Conseil Municipal** : Lundi 26 février 2024 à 19h.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h.

Le Secrétaire de Séance,



Pascal LESCHUITTA

Le Maire,



Laurent COMTET

ARRETÉ le 26 février 2024